

Renseignements :

ERAGE - Délégation Bourgogne

12 Boulevard Clemenceau

21000 DIJON

Tél : 03 80 73 22 09

Fax : 03 80 28 56 93

Mail : bourgogne@erage.eu

Date

Le 01/06/2018

Horaires

De 14:00 à 18:00

Lieu de la formation

CCI de Côte d'Or – Salle 101

2 Avenue de Marbotte

21000 DIJON

Intervenant(s)

Monsieur David JACOTOT, Maître de conférences - Université de Bourgogne

Maître Félipe LLAMAS, Avocat au barreau de Dijon, spécialisé en droit du travail

Durée

4:00 heures

Spécialisation

Droit du travail

Niveau :

2/ Perfectionnement

4 / Actualisation

Objectif de la formation :

Faire le point sur l'application pratique des ordonnances MACRON

Prérequis : aucun prérequis

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,...)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants prérequis

Programme :

1) la rupture des contrats :

*rupture conventionnelle collective

* bilan d'application sur le barème et des cas d'exclusion du barème

* motivation de la lettre de licenciement

* nullité du licenciement et indemnisation du salarié

* non respect de la procédure conventionnelle de rupture

2) Premier bilan sur la mise en œuvre des dispositions favorisant la conclusion d'accord collectif d'entreprise ;

3) Points délicats sur l'instance unique du personnel

A retourner à :**ERAGE - Délégation Bourgogne**

12 Boulevard Clemenceau

21000 DIJON

Tél : 03 80 73 22 09

Fax : 03 80 28 56 93

Mail : bourgogne@erage.eu

Date

Le 01/06/2018

Horaires

De 14:00 à 18:00

Durée

4:00 heures

Lieu de la formation**CCI de Côte d'Or – Salle 101**

2 Avenue de Marbotte

21000 DIJON**Niveau**

2/ Perfectionnement

4 / Actualisation

Spécialisation

Droit du travail

Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

Formation limitée à :

30 personnes

Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

Modalités de règlementPaiement par chèque (à l'ordre de l'ERAGE)
(1 chèque par participant)**Renseignements sur le participant**

Civilité :

Nom :

Prénom :

Barreau :

Cabinet ou structure:

Adresse :

Tél. : Fax :

E-mail :

Case Palais :

N° SIRET :

Année prestation serment

Profession : Avocat Salarié Avocat Libéral Jeune Barreau Magistrat Juriste Autre, précisez**ERAGE organisme de formation N° 42670280867****Conditions générales**

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Fait le à

Nom, prénom du signataire :

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

*Signature et cachet***Coût de la formation :**

Avocat et autre public : 140 €/jour

Avocat 2 premières années d'exercice : 100 €/jour